

## FONDS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

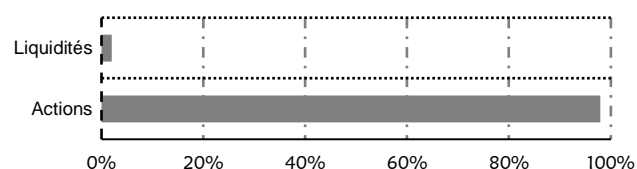
### Stratégie d'investissement et objectifs

SICAV d'engagement actionnarial investie essentiellement en valeurs françaises dont l'objectif est de surperformer l'indice CAC40 (dividendes réinvestis) sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%. Il est appliqué une méthodologie quantitative de traitement de l'information extra-financière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) obtenue dans le cadre des initiatives d'engagement actionnarial menées par Phitrust.

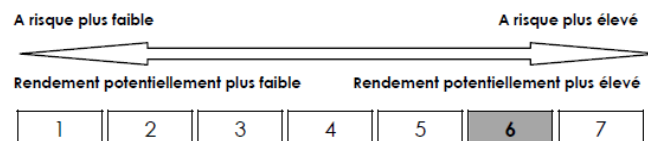
### Performances (%)

Performance	Déc.	2020	2019	2018	2017	2016
SICAV Part	+0,43	-8,54	+28,91	-10,47	+11,46	+6,59
CAC40 div. réinv.	+0,71	-5,57	+29,24	-8,88	+11,69	+7,67

### Répartition des actifs



### Profil de risque



### Gérants du portefeuille

Denis Branche 01 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com  
Julien Lefebvre 01 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

### Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions françaises cotées  
Fréquence de valorisation : journalière au cours de clôture  
Indice de référence : CAC40 dividendes réinvestis  
Société de gestion : Phitrust  
Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.

#### Part A

Codes ISIN : FR0010538033  
Investissement minimum : 1 part  
Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale.  
Droit de sortie : néant.  
Frais de gestion : 1,44% TTC de l'actif net par an.

#### Part C / Part D

Codes ISIN : FR0010027094 (Part C) / FR0010027102 (Part D)  
Date de création : 2003  
Investissement minimum : 3000 parts  
Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans  
Affectation des résultats : capitalisation (C) ou distribution (D)  
Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale  
Droit de sortie : néant  
Frais de gestion : 0,84% TTC de l'actif net par an

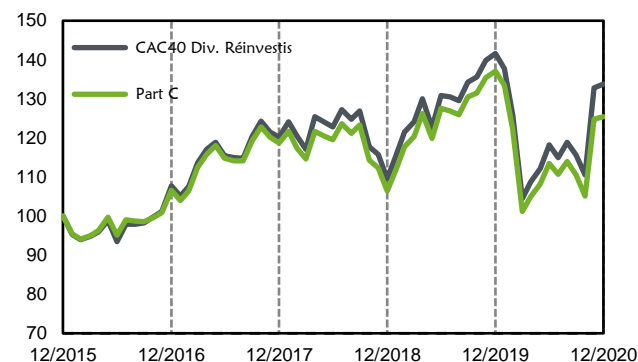
Part C : 246,28 €

Part D : 167,08 €

Part A : 122,98 €

Phitrust  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55  
[www.phitrust.com](http://www.phitrust.com)

### Performances cumulées - 5 dernières années (glissant)

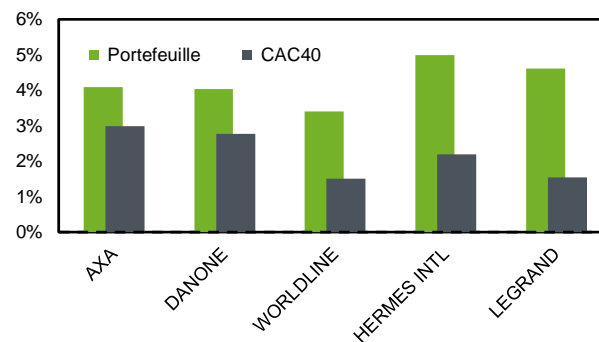


Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	-8,54%	+1,82%	+4,63%
CAC40 div. réinv.	-5,57%	+3,60%	+5,98%

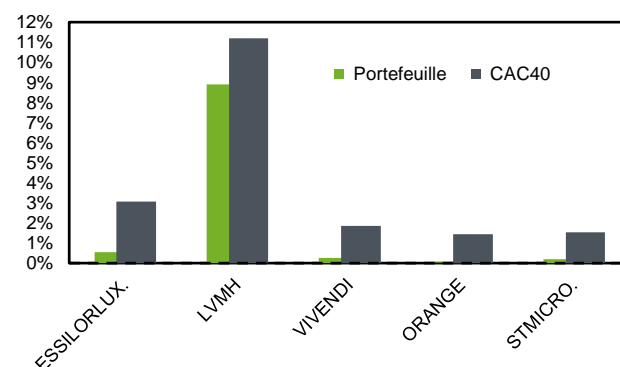
Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	35,26%	23,13%	20,05%
CAC40 div. réinv.	37,39%	24,37%	21,15%

Écart de suivi annuel	1 an	3 ans	5 ans
	2,35%	1,55%	1,50%

### Principales sur-pondérations



### Principales sous-pondérations



Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-23)  
S.A. au capital de 3 019 930,12€  
RCS Paris B 420 505 307  
TVA intracommunautaire : FR87420505307

## FONDS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

### Phitrust

Phitrust, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

### Commentaires de gestion

La deuxième partie de l'année 2020 a été marquée par une formidable progression des marchés financiers, en particulier du facteur « value », qui regroupe les titres les plus décotés du marché. Le MSCI Europe Value a ainsi surperformé le MSCI Europe de 400 points de base sur les trois derniers mois. L'espoir d'un rebond économique, justifié par un stimulus budgétaire et monétaire, est désormais intégré dans les cours, entraînant des valorisations très importantes notamment aux Etats-Unis. Le CAPE ratio (ou Shiller P/E ratio), un indicateur parfois contesté indiquant la survalorisation du marché, est ainsi revenu à un niveau d'avant 2000 à la fin du mois de décembre. Sur un plan macroéconomique, il ne faut pas minimiser le risque de récession à double creux, malgré la commercialisation de plusieurs vaccins (BioNtech, Moderna...). L'histoire des cycles économiques, montre en effet que les récessions ont souvent ce profil, alors même que le marché a parié pour un scénario en V.

Au cours mois de décembre, la part C de la SICAV a sous-performé son indice de référence, en réalisant une performance de 0,43%, contre 0,71% pour le CAC 40 NR. Cela s'explique notamment par la très bonne performance d'Arcelor-Mittal (+23%), qui a été particulièrement sous-pondéré en raison du manque d'indépendance de son conseil d'administration et de son absence de réactivité aux initiatives de la SICAV.

### Engagement actionnarial

Le mois de décembre a été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

**PSA** : En début de mois, Phitrust a publié un communiqué pour attirer l'attention des actionnaires sur les conditions de la fusion entre PSA et FCA, qui reste insatisfaisante par ses aspects financiers, au regard des droits des actionnaires du futur ensemble Stellantis, ainsi que sur le volet social de l'opération. Cependant, fin décembre, la Commission Européenne a autorisé, sous conditions, le projet de rapprochement entre PSA et FCA et les assemblées générales de PSA et FCA du 4 janvier 2021 ont largement approuvé cette opération.

**DANONE** : Le groupe a modifié sa gouvernance : Cécile Cabanis, directrice financière de la société - qui avait annoncé son départ de Danone le 19 février 2021 - vient d'être nommée vice-présidente du groupe dans lequel elle siégeait déjà comme administratrice depuis 2018. De plus, pour accompagner son programme d'adaptation « Local First », Danone crée un quatrième comité : « Stratégies & Transformation » au sein de son conseil d'administration, qui sera présidé par Benoît Potier, PDG d'Air Liquide, déjà présent au conseil.

**ESSILORLUXOTTICA** : Le groupe a annoncé un changement majeur dans sa gouvernance puisque Hubert Sagnières, jusque-là Vice Président et Directeur Général Délégué, quitte ses fonctions exécutives pour devenir vice-président non exécutif. Dans le même temps, Leonardo Del Vecchio, le PDG laisse ses prérogatives exécutives pour devenir président non-exécutif. C'est donc Francesco Milleri, ex-DG de Luxottica, qui devient directeur général d'Essilor Luxottica, tandis que Paul du Saillant est nommé directeur général délégué. Plus de 4 ans après l'annonce de la fusion entre Essilor et Luxottica qui a fait émerger d'importants problèmes de gouvernance entre ex-Essilor et ex-Luxottica - sujets sur lesquels Phitrust avait interpellé les dirigeants et les actionnaires dès le début - le groupe décide de séparer les fonctions de direction en gardant un duo Président / Directeur Général qui représente les intérêts de la famille Del Vecchio. Dès lors, l'opération, présentée comme une « fusion entre égaux » montre qu'il s'agit en fait d'une prise de contrôle sans en payer le prix. Un exemple à garder en tête au moment où PSA et FCA annoncent une fusion à « 50/50 » qui va voir une entreprise française délocaliser un siège social aux Pays-Bas, dans une période de crise économique et sociale,

et qui risque de poser des questions en termes de gouvernance, comme toutes les opérations présentées comme des « fusions entre égaux ».

### Éditorial - Après PSA et Lafarge « absorbés » par des concurrents européens grâce aux droits de vote double, quelle sera la prochaine société française à être localisée ailleurs qu'en France ?

L'Assemblée générale de PSA s'est tenue lundi 4 Janvier 2021 pour valider la fusion de PSA avec FCA ; ce dernier absorbe PSA qui apporte ses actifs à FCA, rebaptisé à cette occasion Stellantis, société domiciliée aux Pays Bas. Quarante minutes d'Assemblée générale à huit clos pour un vote déjà connu par les dirigeants de PSA, du jamais vu pour une fusion !

Il faut dire que trois actionnaires « de référence » (famille Peugeot, BPI France et Dongfeng), représentant 58 % des droits de vote grâce aux droits de vote double, avaient signé l'accord de fusion en décembre 2019, puis en septembre 2020. Compte tenu d'un quorum de 78,2 % de participants au vote, ces trois actionnaires avaient déjà plus de 70% des voix de l'Assemblée Générale Extraordinaire, un minimum de 66% étant nécessaire pour valider l'opération de fusion. Autant dire que l'opération était « bouclée » et que la plupart des actionnaires (qui ont voté favorablement à plus de 99% des voix) étaient conscients que les « jeux étaient faits »... Reste 22% des actionnaires qui ne se sont pas prononcés

...

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre – Phitrust

\*Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.